

DECRET N° 2006-044 DU 08 FEVRIER 2006

Portant nomination au Ministère des
Finances et de l'Economie.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2006-031 du 27 janvier 2006 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2005-110 du 11 mars 2005 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Sur** proposition du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 1^{er} février 2006 ;

DECRETE :

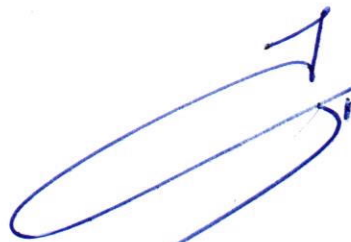
Article 1^{er} : Sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministères des Finances et de l'Economie, les personnes dont les noms suivent :

- | | |
|---|---|
| - Directeur de cabinet | : Monsieur Comlanvi KPOLEDJI |
| - Conseiller technique aux
Finances | : Madame Valérie Elise M.M. VODOUNOU,
épouse GNORONFOU |
| - Secrétaire Permanent de la
Commission Nationale pour le
Développement et la Lutte contre
la Pauvreté | : Monsieur Ignace ALLAGNON |

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

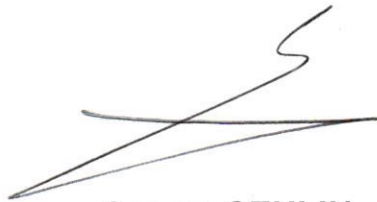
Fait à Cotonou, le 08 février 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Cosme SEHLIN.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MFE 4 AUTRES
MINISTERES 20 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-
DCCT-INSAE 3 BCP-CSN -IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02
INTERESSES 03 JO 1.-